



Le Service du contrôle de la légalité des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde a déclaré avoir reçu ce document le

16 AOUT 2021

Direction générale des territoires
Pôle territorial de Bordeaux
Service foncier
Code ACTE : 3.5 Domaine et patrimoine – Actes de gestion du domaine public

ARRETE DE BORDEAUX METROPOLE / 2021-BM 1128

Du 12 août 2021

OBJET : Bordeaux - Modification du plan d'alignement de la rue Albert De Mun - Approbation

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5217-2 et L. 5211-10 ;

Vu le Code de la voirie routière et notamment son article L. 112-1 et ses articles R. 141-1 et suivants ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles L. 134-1 et L.134-2 et les articles R. 134-3 et suivants ;

Vu le plan d'alignement de la rue Albert de Mun approuvé le 27 juillet 1920 ;

Vu la délibération n° 2020-142 du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil de Bordeaux Métropole a donné délégation à son Président pour accomplir certains actes et notamment son 14^e) relatif à l'élaboration, la modification et l'abrogation des plans d'alignement ;

Vu l'arrêté n° 2021-BM0838 du 21 juin 2021, en son article 2 (1.6) par lequel le Président de Bordeaux Métropole donne délégation de signature à Madame Claire Vendé en sa qualité d'Adjointe au Directeur général des territoires, en charge du Pôle territorial de Bordeaux à l'effet de signer les décisions visant à approuver les plans d'alignement, à les modifier, à les abroger ;

Vu l'arrêté n°2021-BM0503 du 21 avril 2021 décidant d'ouvrir une enquête publique ayant pour objet la « Campagne » 2021 de mise à jour de divers plans d'alignement sur la commune de Bordeaux ;

Vu le rapport d'enquête et les conclusions de la commissaire enquêtrice en date du 6 juillet 2021 ;

Considérant que des plans d'alignement, visant à délimiter les emprises du domaine public routier, ont été établis sur la majeure partie des rues de Bordeaux ; que certains de ces plans d'alignement prévoient l'intégration future au domaine public routier d'emprises appartenant à des propriétés privées, lesquelles sont alors frappées d'une servitude d'alignement.

Considérant que les orientations de la Collectivité en matière d'aménagement et d'élargissement de voies ayant évolué depuis l'institution de ces plans d'alignement, des mises à jour des plans sont engagées périodiquement ;

Considérant qu'une enquête publique, ordonnée par arrêté n°2021/BM0503 du 21 avril 2021, s'est déroulée du 26 mai au 10 juin 2021 en vue de la mise à jour de 19 plans d'alignement sur la commune de Bordeaux, dont le plan d'alignement de la rue Albert De Mun,

Considérant que la modification qu'il a été proposé d'apporter à ce plan vise à réduire la servitude d'alignement touchant une propriété bâtie présentant un intérêt architectural ; que le propriétaire concerné a émis, lors de l'enquête, un avis favorable à cette proposition ;

Considérant que cette enquête publique s'est conclue par un avis favorable sans réserve de la Commissaire enquêtrice ;

Le Président de Bordeaux Métropole

ARRÊTE

Article 1 : Il est décidé l'approbation du plan d'alignement modificatif de la rue Albert De Mun à Bordeaux, ci annexé.

Article 2 : Les modifications apportées à ce plan d'alignement éteignent les servitudes grevant les parcelles concernées qui n'en sont plus frappées à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision.

Article 3 : Le report en servitude d'utilité publique (EL7) de ces modifications dans le Plan local d'urbanisme sera sollicité.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général de Bordeaux Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera intégré dans le compte-rendu soumis au Conseil de Bordeaux Métropole.

Fait à Bordeaux, au siège de Bordeaux Métropole
le **13 AOUT 2021**

Pour le Président et par délégation,

Claire Vendé
Adjointe au Directeur général des territoires
Responsable du pôle territorial de Bordeaux

(4)

DIRECTION GÉNÉRALE NUMÉRIQUE
ET SYSTÈMES D'INFORMATION



DIRECTION DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

SERVICE TOPOGRAPHIE

COMMUNE
de BORDEAUX

**ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE
À LA MODIFICATION DE PLAN D'ALIGNEMENT**

RUE ALBERT DE MUN

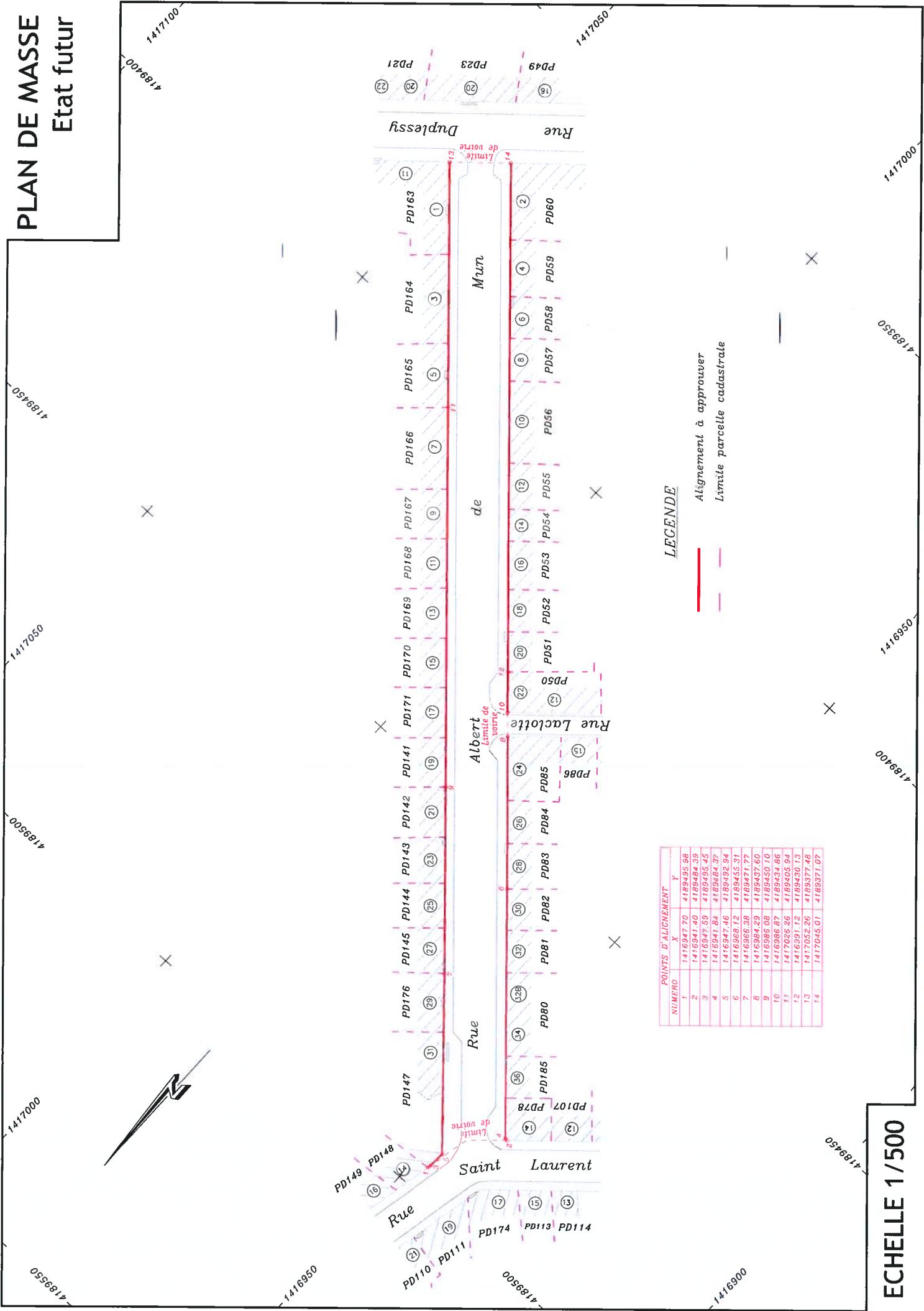
PLAN D'ALIGNEMENT

ETAT FUTUR

NUMERO DE CLASSEMENT	D.I.G.	PROPRIÉTAIRE :	Dominique BRACHET
9516			
DRESSE LE : 20/04/2021	ADMISSION LE :	20/04/2021	
PAR : D.I.G. Service Topographie Centre de Définition des Alignements Interventions@Bordeaux-metropole.fr	LE CEP DU SERVICE TOPOGRAPHIE	System COSTEALE	
Tél : 05 56 99 64 84 – Poste : 25472 Bordeaux Métropole Esplanade Charles de Gaulle/BORDEAUX			
SERVICE DEMANDEUR :		HABOU-CRANGER Caroline SSS0529	
REFRET :		L'Aménagement urbain et l'Aménagement du territoire Dir. Michel Lehoucq - PROBABILITY	

PLAN DE MASSE

Etat futur



ECHELLE 1/500